

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D1208 Didactique des sciences et de la formation manuelle, t			
Ancien Code	PEDE1B28SMTTN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/ Z/M/C/ EDB1280		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laure MOULIN (moulinl@helha.be) HELHa Campus Mons Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) HELHa Gosselies Dominique YERNAUX (yernauxd@helha.be) Murielle HAUFERLIN (hauferlinm@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Lily DESMONS (desmonsli@helha.be) Sophie COUTIER (coutiers@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire disciplinaires en lien avec les concepts et visées abordés à l'école primaire. Elle fournira les premiers éléments d'une boîte à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra, à partir d'une situation vécue, observée ou décrite (séquences filmées, préparation de leçon, observations sur le terrain, documents écrits, ...) :

1. Définir et expliquer des savoirs
2. Mettre en oeuvre des savoir-faire

3. Identifier des étapes méthodologiques liées à la démarche d'investigation/de réalisation

Les savoirs et savoir-faire disciplinaires seront en lien avec les concepts et visées repris dans le référentiel du tronc commun.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE1B28SMTTNA Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq 45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE1B28SMTTNA Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique des sciences et de la formation manuelle, techniq			
Ancien Code	14_PED1B28SMTTNA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEDB1281		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Emmanuel DRUART (druarte@helha.be) Emmanuel DRUART (druarte@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise l'acquisition de savoirs et de savoir-faire disciplinaires en lien avec les concepts et visées abordés à l'école primaire. Elle fournira les premiers éléments d'une boîte à outils disciplinaires, didactiques et méthodologiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant pourra, à partir d'une situation vécue, observée ou décrite (séquences filmées, préparation de leçon, observations sur le terrain, documents écrits, ...):

1. Définir et expliquer des savoirs
2. Mettre en œuvre des savoir-faire
3. Identifier des étapes méthodologiques liées à la démarche d'investigation/de réalisation

Les savoirs et savoir-faire disciplinaires seront en lien avec les concepts et visées repris dans le référentiel du tronc commun.

Au niveau des acquis d'apprentissage (AA), l'étudiant sera capable de :

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche. Adapter ses gestes professionnels en conséquence.

AAT 10 : De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Sciences : phases de la démarche d'investigation (vivre et identifier) en utilisant des contenus disciplinaires (savoirs et savoir-faire) articulés autour du référentiel du tronc commun, principalement ceux de P3-P4.

FMTTN : phases de la démarche d'investigation et/ou de réalisation (vivre et identifier), en définir les caractéristiques - Questionner un objet technique - Utiliser des outils numériques de manière transversale, principalement ceux de P3-P4.

Le titulaire de l'AA se réserve le droit de modifier ou de compléter ce contenu en fonction des besoins et opportunités.

Démarches d'apprentissage

La démarche, au point de départ, se veut isomorphe à ce que les étudiants pourraient eux-mêmes faire vivre aux enfants :

- Faire vivre aux étudiants une ou plusieurs séquences d'apprentissage disciplinaires et/ou interdisciplinaires
- Prise de recul sur les démarches vécues
- Identifier et développer différents contenus disciplinaires en lien avec le référentiel du tronc commun.

Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels à la demande de l'étudiant

Sources et références

- Référentiel Sciences du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles
- Référentiel de Formation manuelle, technique, technologique et numérique du tronc commun - Fédération Wallonie-Bruxelles
- Les Programme de l'école primaire - Enseignement catholique fondamental
- Ouvrages de référence renseignés dans les supports de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

La plateforme ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Divers travaux seront demandés tout au long du Q1 et compilés dans un cahier de traces. Les étudiants devront également réaliser un herbier. Ces derniers interviennent pour 20% de la côte finale de l'UE. Les consignes sont communiquées et explicitées au cours et renseignées dans les supports de cours disponibles sur Connected.

En cas de non remise du travail en temps voulu, la note de l'examen sera de PP et donc considéré en échec. L'examen devra être repassé à la session suivante.

Un examen écrit est organisé en fin de Q1 et intervient pour 80% de la cote finale de l'UE.

En cas de non réussite au Q2, l'étudiant peut représenter une épreuve écrite au Q3. Cet examen écrit intervient pour 100% de la cote finale de l'UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Conformément au RGE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).